

CELLULE OPERATIONNELLE DE CRISE
DECHETS TOXIQUES

20 septembre 2006

CAHIER DE CHARGES DE TREDI INTERNATIONAL

1- Sauvegarde de l'environnement

- a) Enlèvement des déchets liquides
- b) Enlèvement des déchets solides et boueux
- c) Curage et noyage des sols

2- Stockage temporaire sur les sites

- a) Stockage temporaire des déchets dans des cuves sur les sites

3- Conditionnement hermétique sur les sites

- a) Dans des tonneaux
- b) Dans des fûts
- c) Dans de gros sacs

4- Transport des déchets hors des sites

Transport des sites des déchets toxiques vers leur destination définitive

5- Conditionnement final des déchets

Conditionnement définitif des déchets toxiques à leur destination finale

Source : TREDI International

Centre d'Information et de Communication Gouvernementale



Immeuble Front Lagunaire 1^{er} étage Plateau - 01 B.P. 12 243 Abidjan 01 - Tél. : (225) 20 31 28 28 - Fax : (225) 20 33 29 59

info@cigg.gouv.ci